

# conforme au SIMDUT ProCare Shine 11 OB

Date de révision: 15.06.2018 Code du produit: Page 1 de 9

## 1. Identification

## Identificateur de produit

ProCare Shine 11 OB

## Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

## Utilisation de la substance/du mélange

Détergent, alcalin.

## Utilisations déconseillées

toute utilisation non conforme.

## Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant** 

Société: Miele & Cie. KG
Rue: Carl-Miele-Straße 29
Lieu: D-33332 Gütersloh
Téléphone: +49 (0)5241/89-0
Service responsable: sdb@etol.de

**Fournisseur** 

Société: Miele Limited

Rue: 161 Four Valley Drive

Lieu: CDN- L4K 4V8 VAUGHAN, Ontario

Téléphone: +1-888-325-3957
e-mail: professional@miele.ca
Internet: www.mieleprofessional.ca

Numéro de téléphone à GBK/Infotrac ID 108482 : (USA domestic) 1 800 535 5053 or international (001)

composer en cas d'urgence: 352 323 3500

Emergency CONTACT (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 (0)6132-84463

# 2. Identification des dangers

## Classification de la substance ou du mélange

#### **SIMDUT 2015**

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A

# Éléments d'étiquetage

#### **SIMDUT 2015**

Mention Attention

d'avertissement:

**Pictogrammes:** 



## Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Conseils de prudence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.



# conforme au SIMDUT ProCare Shine 11 OB

Date de révision: 15.06.2018 Code du produit: Page 2 de 9

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### **Autres dangers**

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

#### <u>Mélanges</u>

#### Composants dangereux

Nº CAS	Dénomination chimique	Quantité
497-19-8	carbonate de sodium	60 - < 80% (*)
15630-89-4	Carbonate de sodium, composé avec du peroxyde d'hydrogène (2:3)	5 - < 10% (*)
6834-92-0	métasilicate de disodium	1 - < 5% (*)

<sup>(\*)</sup> La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

#### 4. Premiers soins

#### Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### Après inhalation

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

## Après contact avec la peau

Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

#### Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

# Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

voir section 2, 11.

# Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

## Agents extincteurs

## Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Extincteur à sec. mousse résistante à l'alcool. Eau pulvérisée.

## Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

## Dangers spécifiques du produit dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2). Phosphore oxydes

## Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant



# conforme au SIMDUT ProCare Shine 11 OB

Date de révision: 15.06.2018 Code du produit: Page 3 de 9

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

## Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Eviter la formation de poussière.

Ne pas respirer les poussières.

Utiliser un équipement de protection individuelle (voir section 8).

## Les précautions pour la protection de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Recueillir mécaniquement.

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

# Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13

# 7. Manutention et stockage

## Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Porter un vêtement de protection approprié. (Voir section 8.)

Ne pas respirer les poussières. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

## Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

## Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec acides.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Voir section 8.

# Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

## Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de acides.

Conserver le récipient bien fermé. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles).

Température de stockage conseillée : 20 °C

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Matières explosives. Solides comburants (oxydants). Liquides oxydants. substances radioactives. matières infectieuses. Aliments pour humains et animaux.

# Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: gel. Radiations UV/rayonnement solaire. forte chaleur. Humidité gel.

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

# Paramètres de contrôle

### Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

# Contrôles de l'exposition





# conforme au SIMDUT ProCare Shine 11 OB

Date de révision: 15.06.2018 Code du produit: Page 4 de 9

# Contrôles techniques appropriés

Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage.

## Mesures d'hygiène

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

## Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection contre la poussière.

#### Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Matériau approprié:

FKM (caoutchouc fluoré). - Epaisseur du matériau des gants: 0,4 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

Caoutchouc butyle. - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

NBR (Caoutchouc nitrile). - Epaisseur du matériau des gants: 0,35 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

PVC (Chlorure de polyvinyle). - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

Les gants de protection sélectionnés peuvent satisfaire par exemple aux spécifications du standard EN 374. Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

## Protection de la peau

Protection du corps appropriée: Blouse de laboratoire.

# **Protection respiratoire**

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:

- -Dépassement de la valeur limite
- -Génération/dégagement de poussière

Appareil de protection respiratoire approprié : Respirateurs à particules, Standard : 42 CFR Part 84 ou DIN 143 ou des normes régionales comme Z94.4. Type: R/N/P-95/99/100

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max.du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

# Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

# Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: solide.

Couleur: blanchâtre.

Odeur: caractéristique.

pH-Valeur: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé
Point initial d'ébullition et domaine non déterminé

d'ébullition:

Point de sublimation: non déterminé
Point de ramollissement: non déterminé

Numéro de révision: 2,0 CDN - FR Date d'impression: 03.12.2019



# conforme au SIMDUT ProCare Shine 11 OB

Date de révision: 15.06.2018 Code du produit: Page 5 de 9

Point d'écoulement:

Point d'éclair:

Combustion entretenue:

non déterminé

non déterminé

Pas de combustion auto-entretenue

**Dangers d'explosion** 

aucune/aucun.

Limite inférieure d'explosibilité:

non déterminé
Limite supérieure d'explosibilité:

non déterminé
Température d'inflammation:

non déterminé

Température d'auto-inflammation

gaz: non déterminé
Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

aucune/aucun.

Tension de vapeur:

Densité:

1,2 g/cm³

Hydrosolubilité:

miscible.

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

non déterminé Coefficient de partage: Viscosité dynamique: non déterminé Viscosité cinématique: non déterminé Durée d'écoulement: non déterminé Densité de vapeur: non déterminé Taux d'évaporation: non déterminé Épreuve de séparation du solvant: non déterminé Teneur en solvant: non déterminé

Autres données

Teneur en corps solides: 100%

# 10. Stabilité et réactivité

# Réactivité

Aucune information disponible.

# Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

Température de décomposition: > 200 °C

## Risque de réactions dangereuses

Cf. chapitre 10.5.

## Conditions à éviter

forte chaleur. humidité.

## Matériaux incompatibles

Matières à éviter: Acide fort. Agents réducteurs, fortes. Ammoniac.

# Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2). Phosphore oxydes



# conforme au SIMDUT ProCare Shine 11 OB

Date de révision: 15.06.2018 Code du produit: Page 6 de 9

## 11. Données toxicologiques

## Informations sur les effets toxicologiques

## Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible.

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance								
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode			
497-19-8	carbonate de sodium								
	orale	DL50 mg/kg	2800	Rat	ECHA Dossier				
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Lapin.	ECHA Dossier				
15630-89-4	Carbonate de sodium, co	arbonate de sodium, composé avec du peroxyde d'hydrogène (2:3)							
	orale	DL50 mg/kg	893	Rat.	ECHA Dossier				
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Lapin.	ECHA Dossier				

## Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

métasilicate de disodium:

mutagénicité in vitro: Méthode: OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay); Résultat: négatif. bibliographie: ECHA Dossier; Toxique pour le développement / effets tératogènes: Méthode: -; Espèce:

Souris; Résultat: NOAEL > 200 mg/kg; bibliographie: ECHA Dossier

carbonate de sodium:

Mutagénicité in vitro/génotoxicité:

Méthode: (AMES SALMONELLA TYPHIMURIUM): -; Résultat: négatif.

bibliographie: FUJITA,H, AOKI,N AND SASAKI,M; MUTAGENICITY TEST OF FOOD ADDITIVES WITH SALMONELLA TYPHIMURIUM TA97 AND TA102. IX; TOKYO-TORITSU EISEI KENKYUSHO KENKYU

NENPO 45:191-199, 1994 Toxicité pour la reproduction: Méthode: -; espèce: Souris.

Durée d'exposition: 15d ; Résultat: NOAEL = 340 mg/kg; bibliographie: Organization for Economic Cooperation and Development; SIDS Initial Assessment Profile (SIAP) for SIAM 15 (Boston, USA, 22-25 October 2002)

Sodium carbonate (497-19-8) p.16.

Toxique pour le développement / effets tératogènes: Méthode: - ; espèce: Rat ; Durée d'exposition: 15d

Résultat: NOAEL >= 245 mg/kg; bibliographie: ECHA Dossier

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis,

métasilicate de disodium:

Toxicité orale subchronique: Méthode: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents);



# conforme au SIMDUT ProCare Shine 11 OB

Date de révision: 15.06.2018 Code du produit: Page 7 de 9

Espèce: Wistar Rat.; Temps d'exposition: 90d; Résultat: NOAEL > 227 mg/kg; bibliographie: ECHA Dossier

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible.

## Nom des produits toxicologiquement synergiques

Cette information n'est pas disponible.

# 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

Le produit n'a pas été testé.

## Persistance et dégradation

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

### Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

## Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

#### Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible.

## Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

### Recommandations d'élimination

Les réglementations nationales doivent être également observées! Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

# L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

# 14. Informations relatives au transport

**Canadien TMD** 

<u>Appellation réglementaire:</u> Not a hazardous material with respect to these transport regulations.

Transport maritime (IMDG)

Néant Désignation officielle de transport Néant

de l'ONU:

Classe(s) de danger relative au Néant

transport:

Groupe d'emballage: Néant

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU: Néant Désignation officielle de transport Néant

de l'ONU:

Classe(s) de danger relative au Néant

transport:

Groupe d'emballage: Néant

Numéro de révision: 2,0 CDN - FR Date d'impression: 03.12.2019



# conforme au SIMDUT ProCare Shine 11 OB

Date de révision: 15.06.2018 Code du produit: Page 8 de 9

## Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

## 15. Informations sur la réglementation

## Réglementation canadienne

#### **Inventaire LIS/LES**

métasilicate de disodium: listed carbonate de sodium: listed

Carbonate de sodium, composé avec du peroxyde d'hydrogène (2:3): listed

## Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP)

No Substance listed.

#### **Classification SIMDUT**

Class: D2B



## Information supplémentaire

Le mélange est classé comme dangereux dans le sens de SIMDUT 2015.

## 16. Autres informations

# **Modifications**

Rev. 1.00; 06.07.2015, Première publication

Rev. 1.01; 15.02.2016, Les changements au chapitre: 1, 16.

Rev. 1.10; 22.06.2016, Les changements au chapitre: 3, 11, 12, 16.

Rev. 1.11; 21.04.2017, Les changements au chapitre: 1 Rev. 2,00; Les changements au chapitre: 1-16; 15.06.2018

## Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

ASTM: American Society for Testing and Materials.

CAS Chemical Abstracts Service

CFR: Code of Federal Regulations

DNEL: Derived No Effect Level

DSL: Domestic Substance List

**DOT: Department of Transportation** 

EPA: Environmental Protection Agency

HMIS: Hazardous Materials Identification System

IARC: INTERNATIONAL AGENCY FOR RESEARCH ON CANCER

IBC: Intermediate Bulk Container

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

LOAEL: Lowest observed adverse effect level

LOAEC: Lowest observed adverse effect concentration

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent MARPOL: marine pollution

NOAEL: No observed adverse effect level



# conforme au SIMDUT ProCare Shine 11 OB

Date de révision: 15.06.2018 Code du produit: Page 9 de 9

NOAEC: No observed adverse effect concentration

NDSL: Non-Domestic Substance List NTP: National Toxicology Program

N/A: not applicable

NFPA: National Fire Protection Association

**UN: United Nations** 

OSHA: Occupational Safety and Health Administration

PNEC: predicted no effect concentration PBT: Persistent bioaccumulative toxic

RID: Rcglement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de

fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail )

SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

SVHC: substance of very high concern STEL: short-term exposure limits

TDG: Transportation of Dangerous Goods TSCA: Toxic Substances Control Act

TWA: time weighted average

TWAEV: TIME-WEIGHTED AVERAGE EXPOSURE VALUE

VOC: Volatile Organic Compounds

WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System

#### Information supplémentaire

Classification GHS: - Procédure de classification: Dangers pour la santé: Méthode de calcul. Risques environnementaux: Méthode de calcul.

Risques physiques: Sur la base des données de contrôle et / ou calculé. et / ou estimé.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Numéro de révision: 2,0 CDN - FR Date d'impression: 03.12.2019